

**Durée de la session : 7 heures**

**Domaine de formation : ELU0601 – Management**

**Prérequis : Aucun prérequis**

**Public : Maires, adjoints, Secrétaires de Mairie et responsables d'équipe techniques des communes de moins de 3500 habitants**

*Piloter une mairie ou une équipe demande aujourd'hui des outils concrets pour mieux anticiper, organiser et réagir. Cette formation donne des repères pratiques pour faire face aux dysfonctionnements et améliorer la qualité du service rendu aux habitants. Elle invite à prendre du recul sur les habitudes de travail et à mettre en place de nouveaux rituels efficaces. À travers des exercices simples, les participants expérimentent des pratiques transférables immédiatement. L'approche est progressive et collective, adaptée aux équipes et à leurs contraintes. Elle permet aux élus et agents d'ancrer une culture du service public de proximité, exigeante et bienveillante.*

## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Maîtriser 4 outils de pilotage opérationnel de sa mairie ou de son équipe

## Le programme :

### Séquence 1 = Les défaillances visibles d'un service public dans sa pratique quotidienne

- Exercice : Brainstorming sur les défaillances perçues dans sa pratique.
- Echange sur les défaillances et la notion de qualité de service

### Séquence 2 = La tournée terrain

- Les objectifs de la tournée terrain et des cas d'application
- Exercice : Programmer sa tournée terrain

### Séquence 3 = La réunion 5 minutes et le management visuel

- Les objectifs de la réunion 5 mn et du management visuel
- Exercice : exemples de modalités pratiques d'application selon les activités des participants

### Séquence 4 = L'amélioration de la performance au quotidien

- La réduction des coûts au quotidien
- L'amélioration de la performance au quotidien

## Les points forts de la formation :

- Grégoire Souchard, ancien cadre supérieur sncf a une longue expérience de relations avec le secteur public (mairies, collectivités et administration) en Bretagne et Pays de la Loire, et de dirigeant à la direction qualité de TGV France.
- Vivant désormais dans le monde rural avec une activité agricole, il a pris conscience des difficultés auxquelles sont confrontés les élus locaux avec peu de services supports et met à leur portée des outils opérationnels mis en place dans de grandes entreprises (SNCF, Michelin...etc)

## Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en distanciel synchrone, en intra ou en inter-collectivités.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

## Moyens pédagogiques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou plateforme de visioconférence, paperboard ou outils numériques, et accès à un extranet pédagogique. Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé si nécessaire en distanciel.

## Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissance, une mise en situation, un travail à réaliser ou une présentation finale, un questionnaire comparatif avec le test de positionnement, la production d'un livrable.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

## Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

## Formateur : Monsieur Grégoire SOUCHARD

- Ancien directeur qualité de la relation clients de TGV France et certifié Black Belt SNCF en Lean Six Sigma
- Expérience de formateur qualité
- Ancien directeur départemental SNCF en Bretagne et secrétaire général SNCF pour les Pays de la Loire en charge des relations publiques



## Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### ■ Tarif – formation intra en visioconférence après rdv initial préparatoire de prise de connaissance du contexte spécifique de la formation demandée – Deux options de financement :

- Par la collectivité (tarif groupe) : moins de 2 000 hab. : 1990 € TTC, de 2 000 à 5 000 hab. : 2 200 € TTC, plus de 5 000 hab : 2 400 € TTC
- Par le DIF ELU 400 € TTC (financement pris en charge par la Caisse des Dépôts).
- Les deux modes de financement DIF ELU et collectivité peuvent être combinés pour diminuer le coût à la charge de la collectivité.

### ■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
  - Inscription individuelle avec mobilisation du DIF Élu : Les élus peuvent s'inscrire directement via la plateforme officielle Mon Compte Formation. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la session et déposer votre demande de financement.  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0601-GS-CPV0/88982928900012\\_ELU0601-GS-CPV0](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0601-GS-CPV0/88982928900012_ELU0601-GS-CPV0)

## Nombre de participants :

- **Formation financée en tout ou partie par le DIF Élu** : conformément à l'arrêté du 12 juillet 2023 relatif au droit individuel à la formation des élus locaux, le nombre maximal de participants financés dans ce cadre est fixé à 15 par session.
- **Formation financée directement par la collectivité** (budget formation des élus) : le nombre de participants est déterminé en concertation avec la collectivité afin de garantir la qualité pédagogique, l'interactivité des échanges et l'atteinte des objectifs. Lorsque l'effectif envisagé dépasse 15 participants, des ajustements de durée, de format ou de modalités pédagogiques peuvent être proposés.
- **Inscriptions individuelles en visioconférence : Pour cette session, l'ouverture est garantie dès la sixième inscription.**

## Modalités et délai d'inscription :

### Les inscriptions à cette formation peuvent être réalisées :

- **Par une collectivité dans le cadre d'une formation groupe organisée en intra ou en intercollectivités.** Lorsque cette session est programmée, l'inscription est possible jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de places disponibles et de la validation administrative du financement.
  - Lorsque cette formation est organisée à la demande d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la date et les modalités d'organisation sont définies d'un commun accord après validation du devis et de la convention de formation.
- **À titre individuel, notamment dans le cadre du dispositif DIF Élu ou d'un financement par une collectivité.**
  - Pour les inscriptions individuelles réalisées via la plateforme Mon Compte Formation, l'entrée en formation intervient après expiration du délai légal de rétractation de 11 jours ouvrés prévu par les conditions générales d'utilisation de la plateforme.
  - Inscriptions individuelles en visioconférence : **La date de la formation est fixée une fois le seuil minimal de participants atteint, en fonction des disponibilités respectives des inscrits et du formateur référent.** Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

## Accessibilité et référent handicap :

- Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
- Le référent handicap de FDEL échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

## Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour jeudi 5 mars 2026